



## Séance du lundi 21 février 2022

Date de la convocation: 16/02/2022

**Date d'affichage de la convocation : 16/02/2022**

**Membres en exercice**  
: 11

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un février 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 11**

**Présents :** Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

**Votants: 11**

**Pour:**  
10

**Secrétaire de**  
**séance:**  
**MASSEY Laurence**

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

## Objet: Délibération aménagement allées du cimetiere - DE\_2022\_009

### Délibération aménagement des allées du cimetière

Monsieur le maire informe l'assemblée que la loi « Labbé 2 » interdit à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires au cimetière.

Pour simplifier l'entretien des allées du cimetière et créer un cadre de verdure agréable, la solution la mieux adaptée serait la végétalisation contrôlée. Cet enherbement permettra de réduire l'entretien à quelques tontes par an et conserver les allées propres.

Afin d'en faciliter l'accès notamment après un épisode pluvieux, de salir vos chaussures et garder les pieds au sec, Monsieur le maire propose une option de placer des pas japonais dans les allées. Par ailleurs, Ils garantiront la sécurité de déplacement pour les personnes âgées et produiront un aspect décoratif au cimetière.

L'ensemble des relevés de mesure des allées du cimetière est de 210 mètres. Sachant qu'il faut 21 pas japonais sur une longueur de 10 mètres, l'investissement total est de 440 pas japonais.

Pour un résultat optimum, monsieur le maire propose des pas japonais de matière antidérapante graphite de dimensions 50 x 40 x 3,5 qu'il a négocié avec le responsable du magasin BRICO-DEPOT Auch-Pavie à 5,83€ HT l'unité.

Il présente un devis de chez BRICO-DEPOT Auch-Pavie pour une quantité de 440 pas japonais, pour un montant de 2 565,20€ HT.

Ouïe l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 10 voix pour et 1 abstention

- \* **APPROUVE** cet investissement,
- **DÉCIDE** d'acquérir ce produit au prix de 2 565,20€ HT et 3 080,00€ TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis,
- **MANDATE** Monsieur le Maire d'inscrire ces dépenses au budget 2022.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Guy Favarel

Date réception Préfecture  
Et Publication, le 22/02/2022